

## LETTRE AUX PORTEURS DU FCP AJF EURO FINANCE DURABLE ISIN : PART C - FR001400PVY3 / PART D - FR001400PVZ0 / PART I - FR001400PW09

Paris, le 8 octobre 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs du Fonds Commun de Placement (FCP) AJF Euro Finance Durable, géré par la société de gestion Auris Gestion et nous vous informons à ce sujet d'une importante modification à venir.

### Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

La société de gestion a décidé de modifier les dispositions suivantes du prospectus de votre FCP :

- La dénomination de votre FCP est modifiée au profit du nom « AJF Convictions Monde » ;
- L'indicateur de référence, l'indice ACWI IMI Net Return, évolue légèrement au profit de l'indice libellé en US dollar converti en EUR par la société de gestion, en lieu et place de l'indice libellée en Euro ;
- Il est ajouté la possibilité pour le FCP d'investir titres de créance, notamment de catégorie spéculative, ainsi qu'en obligations contingentes convertibles à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Ces modifications visent à se conformer à la dernière doctrine du régulateur en matière de dénomination des OPCVM, ainsi qu'à permettre à la gestion d'intervenir sur une classe d'actifs plus risquée de manière accessoire, sans pour autant dénaturer la stratégie mise en œuvre ou l'objectif de gestion de votre FCP.

### Quand cette ou ces opérations interviendront-elles ?

Cette opération ne nécessite aucune action de votre part et entrera en vigueur le 15 octobre 2025.

### Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil de rendement /Risque : **Oui**

- **Augmentation du profil de risque : Oui**
- **Augmentation potentielle des frais : Non**
- **Ampleur de l'évolution du profil de risque et de rémunération et/ou du profil de rendement / risque : Significatif**



### Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Cette opération ne génère aucun impact fiscal pour vous.

**Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds ?**

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	AVANT	APRES
<b>Régime juridique et politique d'investissement</b>		
Indicateur de référence	L'indice MSCI ACWI IMI Net Return EUR (Ticker Bloomberg : MXWDIM Index)	L'indice MSCI ACWI IMI Net Return USD (converti en EUR par la société de gestion, ticker MIMUAWON Index)

<b>Modification du profil de rendement/risque ou dans le cadre de l'établissement d'un DIC du profil de risque et de rémunération recherché</b>			
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :
<i>Risques liés aux titres spéculatifs (High Yield)</i>	Néant	[0% ; 10%]	+
<i>Risques liés aux obligations contingentes convertibles (Cocos)</i>	Néant	[0% ; 10%]	+

<b>Informations pratiques</b>		
Dénomination	AJF EURO FINANCE DURABLE	AJF CONVICTIONS MONDE

**Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur**

Cette opération interviendra de manière automatique sans aucune démarche de votre part. Si toutefois elle n'était pas conforme à vos souhaits, vous pouvez demander, conformément aux dispositions figurant dans le prospectus de votre FCP, le rachat de vos parts sans frais.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé (DIC) ainsi que du prospectus relatifs au FCP, dont un exemplaire vous sera remis sur simple demande adressée au siège social d'AURIS GESTION.

Nous vous invitons à consulter le site internet de la société de gestion <https://www.aurisgestion.com/>.

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements, et en particulier en l'absence d'avis sur cette opération.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



**Sébastien GRASSET**  
 Directeur Général  
 Directeur de l'Asset Management